



PROCÈS-VERBAL
Réunion extraordinaire du 13 février 2020
Aux bureaux de la CSFY à 20 h 30

Une dérogation au préavis de 7 jours, pour l'annonce de la réunion extraordinaire, a été acceptée à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Hugo Bergeron

Jean-Sébastien Blais

Jocelyne Isabelle

CSFY

Marc Champagne

Julie Dessureault

Public

Aucune

Absence (s)

Vincent Larochelle

Élaine Michaud

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 967.13.02.20

Jocelyne Isabelle

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

2. Délégations- s. o.

3. Agenda automatique

3.1 Calendriers scolaires

Proposition 968.13.02.20

Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 adopte les calendriers scolaires de l'École Émilie-Tremblay et de l'Académie Parhémie pour l'année scolaire 2020-2021 (voir les calendriers en annexe).

ADOPTÉE (unanimité)

4. Informations/planification – s. o.

La réunion se poursuit à huis à clos à 20 h 41.

5. Huis clos

5.1 Admission

Il est proposé à 20 h 45 de sortir du huis clos.

5.2 Points provenant du huis clos

5.2.1 Admission famille Lu

Proposition 969.13.02.20

Jocelyne Isabelle

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, octroie permission d'admission probatoire à la famille Lu pour leur garçon Alex inscrit sous la catégorie 6 – anglophone, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.

ADOPTÉE (unanimité)

6. Levée de l'assemblée

Jocelyne Isabelle propose la levée de l'assemblée à 20 h 51.



Jean-Sébastien Blais
Président

12/03/2020
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

12/03/2020
Date